

## 12 Lundi Finance



Vita Invest ne s'intéresse pas au fait d'influencer le choix entre capital ou rente, mais à celui d'offrir la même rémunération aux actifs et aux retraités. (CHRISTOPH SCHUERPF/KEYSTONE)

## Introduction d'un taux de 0% dans le 2e pilier

**VOS FINANCES** C'est le prélude aux rentes variables. Une institution propose un taux technique de 0%, associé toutefois à la pleine participation aux gains pour les actifs et les retraités

EMMANUEL GARRESSUS, ZÜRICH  
@garessus

Les avoirs du 2e pilier devraient de nouveau être rémunérés au taux minimum de 1% l'an prochain, selon les vœux de la Commission fédérale de la prévoyance. Mais «l'écho médiatique est surestimé», comme l'indique le *Blick*. D'autres paramètres sont en train de changer de façon significative, ainsi qu'on va le voir.

Ce taux s'applique uniquement aux avoirs obligatoires (jusqu'à 85 320 francs). En cas de sous-couverture de la caisse, il est possible de le limiter temporairement à un niveau inférieur de 0,5% au taux minimum. Or la partie surobligatoire (au-dessus de 85 320 francs) est souvent une partie importante et peut être rémunérée à un autre taux. On parle alors de *splitting*. «En pratique, jusqu'ici, le taux a toujours été d'au moins 0% dans le surobligatoire, mais il est possible d'imaginer un taux négatif. Une évaluation juridique devrait toutefois être faite», selon Willi Thurnherr, responsable d'Aon en Suisse.

### Ecart entre les parts obligatoire et surobligatoire

«En général, les caisses de pension essaient d'offrir la même rémunération pour les parties obligatoire et surobligatoire, mais cela dépend de l'institution et par exemple de ses réserves», indique Quentin Costa, actuaire auprès de PPCmetrics, à Nyon.

«On offre un taux différent à la partie surobligatoire, une caisse de pension introduit un effet de redistribution supplémentaire à ceux qui existent déjà par exemple entre actifs et retraités à travers le taux de conversion», estime Roland Bron, directeur de VZ en Suisse romande. Pour la partie obligatoire, le taux de conversion est de 6,8%, mais il est souvent très inférieur pour la partie surobligatoire.

«Le comité de prévoyance devrait effectuer des comparaisons entre les propositions, non seulement à propos du taux de conversion, mais aussi des taux d'intérêt, des frais administratifs et des risques. Malheureusement, c'est le manque de

compétences et d'informations à disposition que nous observons», note Roland Bron.

Comme les rentiers sont privilégiés du fait qu'ils ont obtenu un taux de conversion élevé, l'institution aura tendance à offrir aux actifs une rémunération plus élevée que le minimum après une bonne année boursière, observe ce dernier. Certaines caisses de pension en excellente santé versent toutefois une rente supplémentaire, selon Quentin Costa. Les institutions doivent de toute manière respecter le principe d'égalité de traitement. Une augmentation de rémunération doit s'appuyer sur des raisons objectives.

### Le taux technique, paramètre clé du 2e pilier

Le paramètre clé de la prévoyance n'est pas le taux minimum LPP ni le taux de conversion, mais le taux technique. Les autres paramètres ne sont que la conséquence de ce dernier. Le taux technique est celui qui permet d'évaluer aujourd'hui les rentes futures. Plus il est bas, plus il faut de capital pour les rentiers.

La Chambre suisse des experts en caisse de pension recommande un taux technique de référence à 2%. Mais, en raison de la baisse continue des taux d'intérêt, certaines institutions n'hésitent plus à le réduire encore plus. La fondation semi-autonome Vita Invest a décidé d'introduire un taux de 0%, selon la NZZ. «Avec ce modèle, on transfère une partie des risques de placement sur les rentiers», juge Roland Bron. Le geste rappelle celui de la caisse de pension de PwC, qui avait désiré flexibiliser les rentes existantes. Le Tribunal fédéral s'était opposé à sa volonté, si bien qu'elle avait dû renoncer à ce possible abaissement des revenus des retraités.

### Innovations de Vita Invest

Vita Invest, créé par Zurich Suisse, confirme qu'elle a l'intention d'introduire dès janvier prochain un taux technique de 0% en Suisse alémanique. Ce taux est censé se traduire en une rente minimum, avec un taux de conversion de 3,7%, soit très nettement en dessous de la moyenne, laquelle est d'environ 5%. Mais si la performance de placement de l'institution est bonne, les retraités recevront toutefois un supplément. L'offre s'adresse aux 30 caisses

de pension rattachées à la fondation semi-collective, soit, selon le rapport de gestion, 4185 assurés pour une fortune de 61,4 millions de francs.

Selon nos sources, l'idée centrale de Zurich Vie consiste à éliminer l'effet de redistribution qui pèse sur le système de prévoyance vieillissante. Celui-ci est estimé à plus de 7 milliards de francs par an en Suisse. Vita Invest ne s'intéresse pas au fait d'influencer le choix entre capital ou rente, mais à celui d'offrir la même rémunération aux actifs et aux retraités.

Le projet sort complètement des chemins habituels. Premièrement, la fondation semi-autonome offre la plus grande participation possible à la performance avec une garantie minimum. C'est en quelque sorte un retour aux sources de la LPP, c'est-à-dire un système basé sur la capitalisation. Si le rendement de la caisse de pension atteint 10%, en dehors du taux minimum et des besoins de provisions, l'assuré devrait recevoir l'ensemble de la performance. Le produit s'adresse aux entreprises d'au moins 20 employés et principalement aux cabinets d'avocats, aux gérants de fortune ainsi qu'aux filiales suisses de multinationales qui cherchent une solution de prévoyance peu gourmande en fonds propres. Il satisfait un besoin de responsabilité individuelle.

Le produit comprend une garantie minimale sous forme d'un taux technique de 0,5% pour les assurés actifs et de 0% pour les retraités. L'écart se justifie par le risque d'assainissement supporté par les actifs.

### Rente flexible à la hausse

La deuxième innovation consiste en une rente flexible seulement à la hausse. La participation au rendement est identique, selon Zurich Vie. L'objectif est d'offrir la performance maximale à long terme. Le taux de conversion est de seulement 3,7%, mais avec le gain attendu par le marché l'assuré peut espérer 5% sur la durée. Les placements sont fonction du profil et de la capacité au risque du client. La stratégie est donc individualisée.

«Du point de vue de l'entreprise qui veut réduire ses risques, c'est une bonne solution, qui lui permet en outre de conserver la gestion des avoirs; mais ce n'est pas forcément idéal pour l'assuré», estime Alexandre Michellod, président du conseil de Lemania - pension hub, à Genève. =

## PLANÈTE FINANCE

### Les nouvelles, un indicateur avancé du krach qui se profile

Un dégât sévère à la croissance mondiale. C'est ce que prévoit un indicateur concocté par Société Générale, qui se base sur les nouvelles diffusées par les médias. La banque française manie le big data pour repérer et agréger les contenus portant sur des thèmes comme la croissance économique, la politique monétaire ou encore l'inflation et le risque. Après une nette baisse en août, cet indicateur a encore reculé en septembre pour retourner dans un territoire de sinistre mémoire. La dernière fois qu'il avait atteint son niveau actuel (il a été mis à jour mardi 3 septembre), la bulle internet était en train d'éclater en 2001 et la dernière grande crise financière était en train de prendre de l'ampleur, en 2008-2009. A chaque fois, la production industrielle mondiale s'était contractée, respectivement d'environ 5 et 20%, et les marchés s'étaient effondrés.

A en croire les nouvelles agrégées par la banque française, l'Europe serait la région la plus touchée par le ralentissement qui se profile - la France et l'Allemagne en particulier. Les Etats-Unis, le Japon et la Chine s'en tirent un peu mieux, en parvenant à rester au-dessus de leurs plus bas historiques. Pour combien de temps? L'indicateur ne le dit pas.

Alors, que va-t-il se passer? L'analyse des flux de nouvelles ne le dit pas précisément, concernant la croissance et les marchés. En revanche, il se pourrait bien que les politiques monétaires, déjà non conventionnelles, s'enfoncent encore en territoire inconnu. C'est que l'élection présidentielle américaine aura lieu dans un peu plus d'une année. D'ici là, Donald Trump pourrait être tenté de tout faire pour soutenir une croissance qui s'annonce chancelante. En «encourageant» la Réserve fédérale à baisser les taux, notamment.

### L'Europe la plus touchée

L'histoire va-t-elle se répéter? Depuis des mois, la fin du cycle économique et la guerre commerciale sont sur toutes les lèvres. Pourtant, la croissance résistait, peut-être surtout portée par un phénomène d'inertie. On a peut-être atteint le bord du précipice, comme le suggèrent l'indice de Société Générale et, dorénavant, d'autres indicateurs. L'indice ISM manufacturier américain (qui reflète les intentions des directeurs d'achat) est passé mercredi sous la barre des 50, pour la première fois depuis trois ans, ce qui indique une récession.

### Un doute subsiste

Un doute subsiste, cependant, comme le montre un sous-indicateur de Société Générale. Les flux de news portant sur les politiques budgétaire et monétaire n'ont pas connu la même évolution que l'indicateur global, qui inclut d'autres thèmes. Cela signifie que le débat sur l'opportunité de baisser encore les taux ne fait que commencer. Et que la baisse pourrait être radicale. Un premier signe viendra peut-être de la Banque centrale européenne, dès jeudi prochain. =

SÉBASTIEN RUCHE  
@sebruche



FRANÇOIS SAVARY  
PRIME PARTNERS

## Au cœur des marchés

### L'esprit de repli est encore trop fort

Dans un livre récent\* sur la crise de la dette allemande et l'accession au pouvoir des nazis, Tobias Straumann conclut son exposé sur un constat que l'on peut traduire ainsi: «C'est seulement lorsque les électeurs domestiques sont prêts à accepter une perte de souveraineté au profit d'une collaboration transfrontalière que les institutions et les accords internationaux ont une chance de fonctionner et de résister au test du temps.» Cette conclusion est intéressante dans le cadre de la montée des populismes depuis plus de cinq ans, puisqu'elle pourrait expliquer l'effondrement du soutien à la coopération et/ou de la globalisation.

Qu'en déduire pour l'avenir? Est-il imaginable que l'on assiste à une relance des processus coopératifs dans le contexte actuel, au regard des votes populaires récents? En d'autres termes, les volontés de certains de se battre contre la tentation du repli sont-elles vouées à l'échec?

### Jeu à somme nulle ou frein

Le dernier vote en date, dans les Länder de l'est germanique, offre peu de leurs d'espoir, et ce, malgré le fait que les statistiques économiques récentes démontrent une nouvelle fois que les politiques commerciales protection-

nistes sont au mieux un jeu à somme nulle et au pire un frein dont tout le monde pâtit. Cette réalité, dont le modèle économique allemand souffre particulièrement depuis douze mois, n'affecte nullement l'esprit de fermeture, au contraire.

Les solutions non coopératives sont rarement gagnantes, en économie en particulier. Le livre de Tobias Straumann sur les erreurs commises par l'ensemble des parties, au nom de l'intérêt national, dans la gestion de la question de la dette allemande à l'époque est fascinant. Le propos n'est pas d'annoncer que les affaires des années trente nous guettent mais plus de montrer, au travers de cet exemple concret, combien la logique du repli finit par produire des résultats néfastes pour tous.

Face à une situation économique mondiale incertaine, on ne peut que regretter l'impact des politiques commerciales protectionnistes, les menaces - à peine voilées - de guerre des changes et l'incapacité européenne d'accoucher d'une coordination budgétaire pour contrer les risques de récession. En outre, mettre la pression sur les banques centrales, qui demeurent a priori les seules institutions à même de faire preuve d'un esprit de coopération, n'est pas une évolution rassurante.

«Vox populi, vox Dei», dit le fameux adage. Son respect est le prix que la démocratie doit payer pour assurer sa survie, en espérant que l'état d'esprit actuel de l'électorat finisse par revenir à davantage de raison sur les «vertus» du repli sur soi.

Pour l'investisseur, cette réalité doit être intégrée pour gérer au mieux son patrimoine. Au regard des évolutions récentes, il n'y a pas lieu de penser qu'une saine gestion des risques induise à s'exposer trop fortement aux scénarios les plus optimistes pour l'économie et les marchés financiers mondiaux. L'esprit de repli est (encore?) trop fort! =

\* «1931. Debt, Crisis, and the Rise of Hitler».